

Les règles de vie au CDI

- CDI - Informations pratiques -



Publication date: jeudi 3 janvier 2013

Copyright © College public Le Noyer Marchand ROMILLY SUR SEINE -

Tous droits réservés



Une attitude responsable

Plusieurs activités sont possibles lorsque l'on décide de venir au CDI : lecture, recherches documentaires pour un travail demandé par un professeur, consultation de documents sur l'orientation et les métiers.

Ces activités doivent se faire dans le calme afin de respecter les autres élèves qui viennent travailler ou lire.

Utilisation des ordinateurs

L'utilisation des ordinateurs doit s'effectuer dans le respect de la charte informatique de l'établissement affichée au CDI et présente dans les carnets de liaison.